



Le mot du maire

Le mois de septembre, dans notre village, est essentiellement marqué par la rentrée scolaire et les vendanges. Pour beaucoup, il signifie aussi la reprise de leur activité.

A tous nos jeunes qui étudient, je souhaite le plaisir d'apprendre et de réussir quelles que soient leurs dispositions. En effet, il y a peu d'êtres humains auxquels on ne puisse apprendre convenablement quelque chose mais parfois, notre grande erreur est d'essayer d'obtenir de chacun en particulier les vertus qu'il n'a pas et de négliger de cultiver celles qu'il possède. Je souhaite à nos jeunes de désirer toujours plus qu'ils ne peuvent accomplir, qu'ils gardent l'envie de se surpasser, le désir de réaliser et la volonté de faire de leur vie quelque chose de grand et de fort. Notre rôle est de les y aider en leur offrant les meilleures conditions propices à leur épanouissement.

A nos viticulteurs je souhaite une bonne récolte et une météo favorable. De la grappe au verre il y a tout le travail, à longueur d'année, d'hommes et de femmes passionnés. Moulézan peut s'enorgueillir d'être un village qui compte encore plusieurs viticulteurs.

Mais la rentrée c'est aussi la poursuite ou la reprise des travaux qui métamorphosent notre commune. En juillet et août, l'effort a porté sur l'entretien des chemins communaux essentiels à la bonne circulation sur le territoire de la commune. Ils servent à tous, agriculteurs et particuliers.

Il y a encore du travail pour rénover certains chemins et certaines rues du village, mais le budget n'est malheureusement pas extensible. Le plus urgent sera tout de même fait avant l'hiver (en particulier le haut du chemin des Lens).

Les employés municipaux ont réalisé l'aire de jeux pour les petits sur la place du Ranquet. Le résultat est digne de professionnels. Cet espace participe à l'épanouissement des plus jeunes tout en favorisant les rencontres et la convivialité au sein du village.

Le prochain grand projet est la réalisation de la micro crèche. Le dossier sera examiné en commission ce mois-ci et dès l'attribution des subventions les travaux commenceront. Je prévois, si chacun respecte les délais, une ouverture en janvier. Cela aura pour conséquence le déménagement de l'Agence Postale Communale sur la place de la mairie, à l'extrémité du bâtiment.

Au plan départemental, la nouvelle carte de répartition des communautés de communes sera présentée au gouvernement par M. le Préfet du Gard très prochainement. La tendance, dans le cadre des lois sur la réorganisation territoriale, est de regrouper pour étoffer les agglomérations de communes (Nîmes, Alès). Soyons vigilants sur ce point. Les maires de notre communauté de communes (Leins-Gardonnenque) restent unanimes à vouloir continuer de travailler ensemble.

Au plan national la rentrée s'annonce déterminante pour l'avenir. Réforme de notre système de retraite, réforme des collectivités territoriales... Les conséquences seront importantes pour notre commune, pour nos familles.

Voilà posés les éléments qui jalonnent les prochains mois que nous abordons avec résolution et optimisme, car rien ne se construit sans détermination et courage.

Bonne rentrée à tous.

Très cordialement, Pierre Lucchini

Un peu d'histoire: Ça s'est passé en septembre...

1715 - Mort de Louis XIV la veille de ses 77 ans.
1788 - Le Parlement se prononce pour les Etats Généraux.

1792 - La France de la Révolution remporte sa première bataille à Valmy.

1972 - A Reykjavik, Bobby Fisher devient le premier champion du monde américain d'échecs en battant Boris Spassky.

1801 - Entrée en service du système décimal.

1805 - Le calendrier révolutionnaire est abandonné.

1806 - La durée maximum d'une journée de travail est fixée à douze heures.

1980 - Le lundi devient journée à tarif réduit dans les cinémas français.

1985 - L'épave du Titanic coulé en 1912 est retrouvée par des scientifiques français et américains.

1999 - Le site "eBay" d'enchères sur Internet met en vente un rein humain à 25 000 \$. L'article est supprimé alors que les enchères sont montées à 5 750 000 \$!

2001 - Les banques européennes commencent à recevoir des Euro.

2002 - La justice française rejette la requête de Rémy Martinot qui souhaitait garder dans un congélateur dans la crypte du château de Nueil-sur-Layon, le corps de ses parents décédés. Le tribunal estime que la loi n'autorise que deux modes de sépultures, l'inhumation et la crémation.

DANS CE NUMÉRO :

<i>Le mot du maire</i>	1
<i>Histoire: En septembre</i>	1
<i>Dictons de septembre</i>	1
<i>Décès</i>	2
<i>Rentrée scolaire</i>	2
<i>Point emploi</i>	2
<i>Activités petits et grands</i>	2
<i>Aire de jeux</i>	2
<i>Petites annonces</i>	2
<i>Carte transport scolaire</i>	3
<i>Cinéma itinérant</i>	3
<i>Association Gymnastique</i>	3
<i>Vendanges</i>	3
<i>Listes électorales</i>	3
<i>Calendrier battues sangliers</i>	3
<i>Infos utiles</i>	4

Dictons de septembre

- Septembre en sa tournure, de mars suivant fait la figure.
- Septembre emporte les ponts ou tarit les fontaines.
- En septembre les feignants peuvent s'aller pendre.
- Septembre humide pas de tonneaux vides.
- En septembre, sois prudent, achète bois et vêtements!
- Si en septembre on voit des étoiles filantes, les cuves déborderont aux vendanges.
- Pluie de Saint-Michel (29/09) sans orage, d'un hiver doux est le présage.



Notre village a perdu deux aînés

Le mois d'août a été particulièrement cruel pour notre communauté. Deux anciens du village nous ont quittés.

Edouard DUCROS le 4 août 2010 à l'âge de 90 ans et **Raymond BOURGUET** le 28 août 2010 à l'âge de 90 ans. Ils faisaient parti des « sages » du village. Outre leur bel âge, ils avaient en commun de grandes qualités humaines. Ils étaient tous les deux très appréciés et nous les regrettons beaucoup en nous associant au deuil de leurs familles.

Point emploi intercommunal

Il se situe à Saint Génies de Malgoires (4 rue Diderot-0466631375). Il vous informe sur toute la réglementation dans le domaine de l'emploi, vous aide dans vos démarches, vous conseille dans votre recherches d'emploi.

En cette rentrée, quelques mesures importantes:

- La réduction sociale de l'abonnement téléphonique (Tph fixe) pour les bénéficiaires du RSA est maintenue.
- Le parlement a voté le projet de loi sur les retraites. D'ici à 2018, l'âge de la retraite sera porté à 62 ans et la durée de cotisation pour obtenir une retraite à taux plein sera de 168 trimestres.
- Le RSA jeune est mis en place pour les moins de 25 ans, sous condition de ressources, pour ceux qui ont travaillé au moins 2 ans à temps plein (3214 heures) dans les 3 ans qui ont précédé la demande. (Renseignements complémentaires en mairie ou sur www.rsa.gouv.fr)

Activités pour petits et grands

Septembre est la période où on cherche des activités, pour soi même ou les membres de sa famille. Sport, activités manuels, arts... Où les trouver près de chez soi? Plusieurs solutions existent. Ici, nous vous proposons deux associations qui ont fait leurs preuves:

- « **Temps Libre** ». Adresse: 18 rue du 19 mars 1962-30190 ST GENIES DE MALGOIRES.

Elle propose un vaste programme d'activités: Théâtre, musique (éveil musical, guitare, accordéon), échange de savoirs, ludispots, danse hip-hop, danse sévillane, randonnées familiales, alphabétisation, accompagnement scolaire, soutien parentalité. Tous les renseignements au 04.66.63.14.36.

- **L'association omnisports de la Gardonnenque (AOG).**

Essentiellement du sport: Handball (0630270885), Volley (0632113880), Basket (0648486620), Escalade (0621055231), Badminton (0622390405), Athlétisme (0682999364), Rugby (0684467933), Boxe thaï (0682363603), Sport loisir féminin (0466673463). Tous les renseignements auprès des responsables de chaque discipline.

Ceux qui souhaitent visiter notre belle région ont désormais à leur disposition une Carte Touristique qui est disponible à la mairie et à la Communauté de Communes (4 rue Diderot – 30190 Saint Génies de Malgoires). N'hésitez pas, elle est gratuite et vraiment bien réalisée.

Petites annonces

Adressez vos petites annonces à la mairie. Elles paraîtront dans les prochains bulletins.

Une coiffeuse tient une permanence au petit foyer le premier mercredi après-midi du mois. Elle coiffe les dames, les messieurs et les enfants. Prenez vos rendez-vous au **04.66.83.43.00** ou au **06.98.35.97.30**.

Esthéticienne à domicile **06.66.55.07.93** ou **06.09.21.08.81 / 04.66.80.27.97**
Soin du visage-Soin du corps-Épilation-Maquillage-Manucure-Soin du pied.

Café de la Poste: Boissons, journaux, tabac, carburants.

Rentrée scolaire

La rentrée scolaire s'est bien passée. L'école de Moulézan compte 3 classes:

CP 22 élèves: Vanessa Randon-CE1 26 élèves: Annabelle Pair -CE2 24 élèves: Stéphane Dagonneau.

Notre école fait partie du Syndicat Intercommunal de Regroupement Scolaire (SIRS) qui regroupe les écoles de Domessargues, Maressargues, Moulézan et Montagnac. Le SIRS a 20 ans et les quatre communes qui ont mis en commun leurs modestes moyens peuvent se féliciter du chemin parcouru et du résultat obtenu: Les écoles de Maressargues et de Montagnac ont été rouvertes, une école maternelle, une cantine, une garderie ont été créées à Domessargues, une classe supplémentaire a été ouverte à Moulézan. Avec l'aide du Conseil Général, les transports scolaires sont gratuits. Des moyens conséquents sont attribués pour soutenir les activités scolaires (Sorties, Piscine...) et acheter les fournitures scolaires.

Le rôle de tous est important. Les municipalités, les enseignants, les personnels du SIRS et les parents. Tous doivent avoir le même objectif: accueillir les enfants dans les meilleures conditions possibles et leur offrir un bon environnement de travail.

En ce début d'année scolaire il est demandé aux parents de bien sensibiliser leurs enfants sur le respect qu'ils doivent avoir pour les autres (enseignants, bien sûr, mais aussi les accompagnatrices des cars scolaires et leurs camarades d'école). Cette attitude est garante de tout problème de discipline.

En cours d'année scolaire, le conseil des écoles se réunit régulièrement pour faire le point et résoudre les difficultés

Aire de jeux pour les petits

Les familles qui ont des enfants en bas âge (0 à 7 ans) bénéficient désormais d'une aire de jeux sécurisée sur l'Esplanade du Ranquet.

Il est à signaler qu'en dehors des jeux qui ont été achetés par la mairie, la totalité des travaux a été réalisée par la municipalité.

Cette installation est à la disposition de la collectivité et il s'agit de la préserver. Il est évident qu'elle est destinée aux petits enfants (pas aux ados!), que les animaux de compagnie n'y sont pas admis et qu'il faut essayer de la maintenir propre. Les enfants y évoluent sous la responsabilité de leurs parents qui doivent veiller à maintenir l'installation en bon état.

Pizzas: Au village vous en trouverez d'excellentes chez Céline à « **La Gourmandine** » (Boulangerie, pâtisserie) ainsi que chez « **Italia Pizza** » rue du Boucher.

L'épicerie à Moulézan c'est Stéphanie: Achat de votre nourriture au quotidien, boucherie, charcuterie, fruits et légumes, pressing....

Immobilier: Un bien à vendre, à évaluer, à acheter... Pensez à **ML immobilier-1** rue Basse à Moulézan-**0633265913**

Carte de transport scolaire - réseau « Edgard »

Les élèves utilisateurs du réseau Edgard doivent accomplir des démarches pour obtenir leur carte de transport scolaire.

Déposez le dossier d'inscription auprès du service des transports :

Conseil général du Gard – Service des Transports – 3 rue Guillemette 30044 Nîmes – 04 66 76 36 60

Les formulaires d'inscription sont disponibles sur www.gard.fr, dans votre établissement scolaire ou en mairie.

Vous avez **jusqu'au 15 septembre** pour effectuer vos démarches. Au-delà de ce délai, l'élève n'ayant pas sa carte de transport scolaire devra payer un titre de transport commercial ; Ceci jusqu'à réception du titre de transport scolaire.

En cas de fraude, une contravention d'un montant de 45 € sera envoyée par courrier à votre domicile.

Pour tout renseignement, vous pouvez vous adresser par courrier: **Réseau départemental Edgard – Z.A du site aéroportuaire Nîmes-Garons – 30800 Saint Gilles**. Par mail: alloedgard@veolia-transport.fr. Par téléphone: 0810 33 42

L'Association de Gymnastique Volontaire Moulézanaise

L'Association de Gymnastique Volontaire Moulézanaise (AGVM) reprendra ses activités le **mardi 21 septembre 2010 à 20h30** au foyer communal à Moulézan.

Comme l'année dernière, les cours se dérouleront le mardi et le jeudi soir de 20h30 à 21h30. Les inscriptions se feront à l'issue du premier cours le 21 septembre. Les deux premiers cours seront gratuits. N'hésitez pas à essayer. Vous connaîtrez la bonne ambiance, la convivialité mais aussi le sérieux des séances de gym. Contact: 06.32.25.11.55. ou 06.33.26.59.13

Inauguration du barrage de Saint Génies

L'ouvrage de surstockage de Saint Génies de Malgoires sera inauguré, en présence du Préfet du Gard le mardi 05 octobre 2010 à 15h00. L'ouverture de la route Maressargues-St Génies ne saurait donc tarder....

Les vendanges ont commencé

Depuis quelques jours, le village est traversé régulièrement par des tracteurs et des remorques remplies de grappes de raisins blancs ou noirs...Les vendanges ont commencé. Cette année elles s'annoncent bonnes, surtout si le soleil actuel persiste.

Pendant cette période (jusqu'à fin septembre) qui est importante pour nos agriculteurs, soyons tolérants et patients sur les routes même si nous sommes pressés. Les tracteurs font ce qu'ils peuvent pour gêner le moins possible la circulation. Ne nous garons pas n'importe où et n'importe comment dans le village, en particulier sur l'avenue de Sommières, la place du Pigeonnier, la place de l'église et l'avenue du grand pont afin de faciliter le passage des engins agricoles.

Inscription sur les listes électorales/ Recensement

Pour s'inscrire sur les listes électorales, il faut avoir la qualité d'électeur, c'est-à-dire être majeur, de nationalité française et justifier d'une attache avec la commune où l'on souhaite s'inscrire. Cela signifie qu'il faut y être domicilié ou y résider depuis six mois au moins de façon continue et effective ou y payer depuis cinq ans au moins la taxe foncière, la taxe d'habitation ou la taxe professionnelle. L'inscription sur les listes électorales est obligatoire. Vous pouvez déposer votre demande d'inscription en mairie à tout moment de l'année. Pour voter en 2011, avant le 31 décembre 2010. Il faut signaler aussi tout changement d'adresse au sein de la commune.

Tous les jeunes de nationalité française, filles et garçons âgés de 16 ans **doivent se faire recenser à la mairie**. Cette démarche peut être accomplie par leur représentant légal. Se munir: de la carte nationale d'identité, du livret de famille, d'un justificatif de domicile. Une attestation sera remise au jeune. Elle est indispensable pour être convoqué à la journée d'appel de préparation à la défense (JAPD), pour s'inscrire aux examens et concours (bac, permis de conduire, concours de la fonction publique). Elle sera demandée pour l'inscription scolaire de tous les élèves âgés de 16 ans et lors de l'inscription sur les listes électorales.

Programme du cinéma itinérant

Le cinéma itinérant projettera des films très récents dans nos village au cours des semaines à venir. Oubliez, le temps d'une soirée, vos télévisions et retrouvez le charme du cinéma d'enfant. Les prix sont modiques et l'ambiance conviviale. Séances à 20h30. Coût des places : 3,5 euros.

La tête en friche:

Gajan 17 septembre - Fons 08 octobre

La Rouvière 23 octobre

Schrek 4:

Maressargues 25 septembre

Toy Story 3:

Montignargues 11 septembre - St Beauzely 30 octobre

Battues aux sangliers 2010-2011

L'association des chasseurs de sangliers « St Hubert de Matalas » communique le calendrier des battues dans le bois des Lens.

Les promeneurs peuvent passer sur les chemins mais doivent se signaler et avertir lorsqu'ils traversent une battue. Les zones des battues sont indiquées par des panneaux le jour même.

- **19 et 26 septembre.**
- **02, 09, 10, 16, 17, 23, 24, 30 et 31 octobre.**
- **01, 06, 07, 11, 13, 14, 20, 21, 27 et 28 novembre.**
- **04, 05, 11, 12, 18, 19, 24 et 25 décembre.**
- **01, 02, 08, 09, 15, 16, 22, 23, 29 et 30 janvier.**

Notez ces jours sur vos calendriers et soyez particulièrement prudents à ce moment là. Le bois des Lens offre de beaux parcours de randonnées familiales, mais il n'appartient pas qu'aux randonneurs. Que chacun se respecte.

Par moment, lorsqu'on s'approche de certains containers à papier et verre du village, on peut penser qu'il y a là un vide grenier permanent ! Assiettes, bocaux, ferraille, ustensiles de cuisine usagés, vitres cassées.... Le problème c'est qu'on ne trouve pas les « vendeurs » qui ont lâchement déposé ce qui les encomrait en se disant que le cantonnier le ramasserait. Cette pratique est inadmissible et prouve l'égoïsme et le manque de civisme de quelques uns d'entre nous... La mairie organise un ramassage des encombrants chaque mois et une déchetterie est à la

Annuaire, renseignements utiles



Mairie:	0466778794
Poste Moulézan:	0466776621
Poste Lédignan:	0466569850
Café de la poste	0466778921
Epicierie	0466778742
La Gourmandine	0466775265
Ecole Moulézan:	0466778622
Collège de la Gardonnenque:	0466833060
Déchetterie St Bénézet:	0466565830
	Ou 0679891319
Communauté des communes	
Lens-Gardonnenque:	0466630080
Pompiers:	0466834058 ou 18
Gendarmerie St Mamert:	0466811033
Samu:	15
Bus STDG	0466292729
Crèches-Halte Garderies	
St Geniès:	0466816255
Parignargues:	0466632404
Syndicat de l'eau Domessargues	0466833165

Centre Hospitalier de Nîmes:	04 66 68 68 68
Centre Hospitalier d'Alès:	04 66 78 33 33
Centre Anti-Poisons:	04 91 75 25 25
Météo France (Gard):	08 36 68 02 30
Préfecture du Gard:	04 66 36 40 40



Mairie:

Ouverture au public:

Lundi de 14h à 18h

Mercredi de 8h à 12h

Vendredi de 8h à 12h

Le maire est présent en mairie ces jours là, le mardi de 8h à 12h et le jeudi de 14h à 18h. Il peut vous recevoir en permanence sur RDV.

Bibliothèque:

Lundi de 16h30 à 18h00

Déchetterie:

Lundi, Mercredi, Jeudi, Vendredi, Samedi de 09h à 12h et de 14h à 17h30

Carte de membre obligatoire (à retirer en mairie)

Poste:

Lundi, mercredi, jeudi, samedi: 9h30-11h45

Mardi et vendredi: 9h30-12h00

Éclairage public

Signalez rapidement à la mairie tout problème **d'éclairage public** (détérioration, ampoule hors service, ...etc.)

Sacs poubelles

Certains continuent de sortir leurs sacs poubelles le dimanche et le jeudi. Lorsque le camion passe, ils sont déchirés par les animaux. D'autres le font le bon jour, mais en retard... Faites un effort pour mettre à l'extérieur vos sacs poubelles le matin du passage des éboueurs **avant 8h/8h30**.

Si vous constatez qu'un sac traîne dans le village ou que vous avez « loupé » le ramassage, signalez le **RAPIDEMENT** à la mairie.

Les sacs déchirés et éparpillés par les animaux ne sont agréables pour personne.

Évitez de déposer des ordures près des containers à papiers et bouteilles.

Les bouteilles doivent être déposées à l'intérieur du container et non à l'extérieur.

Chacun doit faire des efforts pour le bien être de tous....

Carnet

Décès:

- Le 04 août est décédé **Edouard DUCROS** (Chemin du Mas de Pian) à l'âge de 90 ans.
- Le 28 août est décédé **Raymond BOURGUET** (Avenue de Sommières) à l'âge de 90 ans.

Propriétaires, vous êtes tenus d'élaguer les arbres et arbustes dont les branches empiètent sur la voie publique (rues du village, chemins communaux ...etc. En cas de difficulté pour réaliser ces travaux, contacter la mairie.

Horaires car Edgard AR Moulézan-Nîmes:

Jours	Moulézan	Carrefour La Nouvelle	Nîmes-Gare routière
L à S	D:12h45	A:13h05 - D:13h11	A: 13h55
	Nîmes-Gare routière	Carrefour La Nouvelle	Moulézan
L à V	D:17h15	A:17h47 - D:17h49	A:18h09
L à S	D:18h15	A:18h47 - D:18h48	A:19h15

Pollution canine

Il y avait du progrès. Nos amis les chiens semblaient faire des efforts pour éviter de parsemer les rues du village de leurs déchets, mais la période estivale leur a fait reprendre leurs mauvaises habitudes. Les crottes se ramassent à la pelle... Il faut donc que leurs maîtres s'en mêlent et les rappellent à l'ordre rapidement.

Des étiquettes autocollantes « STOP PUB » pour vos boîtes à lettres sont à votre disposition à la mairie

Composteurs

Il reste quelques composteurs à vendre au prix de 15 €. S'adresser à la mairie.

Encombrants

Le prochain ramassage des encombrants aura lieu le jeudi 07 octobre 2010. Ne déposer devant vos domiciles que de véritables encombrants qui ne rentrent pas dans vos voitures....Inscription à la mairie (téléphone).

Si vous avez des souris, des rats dans votre maison ou votre voisinage, signalez le à la mairie qui peut vous fournir des appâts empoisonnés.